Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2016-117** **16/02/2016**

Date de mise en application : 16/02/2016
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 15/03/2016
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures pour l'emploi de directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Ile-de-France.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Vacance d'un emploi de directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Ile-de-France)

(JO du 16 février 2016)

L'emploi de directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Ile-de-France est déclaré susceptible d'être vacant.

Sous l'autorité du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris et sous l'autorité fonctionnelle des préfets des départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, sous réserve des compétences attribuées à d'autres services ou établissements publics de l'État, le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de la mise en œuvre des politiques du ministère chargé de l'agriculture. Au titre des missions régionales, il assure notamment la cohérence des interventions des établissements publics sous tutelle du ministre de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt avec les politiques territoriales conduites par l'État, d'une part, avec les politiques des collectivités territoriales, d'autre part.

Au titre des missions départementales il aura notamment à mettre en œuvre les politiques relatives au développement des filières alimentaires de qualité et à la protection et à la gestion durable des espaces agricoles, forestiers et périurbains. Il participera également à la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du fonctionnement des services déconcentrés et des secteurs d'activité du ministère. Il doit en outre faire preuve d'une aptitude marquée au management, à la communication, au dialogue et à la négociation afin de susciter les collaborations avec d'autres structures et de mobiliser les équipes. Une expérience confirmée dans un poste à responsabilité en services déconcentrés serait appréciée.

Cet emploi est classé en groupe I au sens du décret n°2009-360 du 31 mars 2009 modifié.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'accès aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État régis par le décret susvisé.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire (tél. : 01 49 55 81 80).

Les dossiers de candidature, composés d'une lettre de motivation et d'un *curriculum* vitae, doivent être transmis, par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République française, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, à l'attention de la Secrétaire générale, avec copie à la délégation à la mobilité et aux carrières , 78 rue de Varenne 75349 paris Cedex 07 SP.